

---

PIERRE ASTIÉ  
DOMINIQUE BREILLAT\*

REPÈRES ÉTRANGERS

(1<sup>er</sup> MAI – 31 AOÛT 1998)

BELGIQUE

9 juillet 1998 : **Vote des ressortissants communautaires.** La Cour de justice des communautés européennes condamne la Belgique pour ne pas avoir accordé le droit de vote actif et passif aux ressortissants communautaires pour les élections locales. Mais cette réforme nécessite une révision de la Constitution. Il sera difficile à la Belgique de se conformer au droit communautaire (*Libération*, 10 juillet 1998).

CANADA

20 août 1998 : **Québec.** La Cour suprême considère que le Québec n'a pas le droit de faire sécession de façon unilatérale, mais elle estime que si la Province se prononce pour l'indépendance, le gouvernement fédéral doit engager des négociations sur la question (*Libération*, 21 août 1998 ; *Le Monde*, 22 août 1998 ; *Montréal Gazette*, 24 août 1998 ; *Courrier international*, 27 août 1998).

DANEMARK

28 mai 1998 : **Référendum.** Après que le Folketing eut approuvé le traité d'Amsterdam en troisième lecture par 92 voix contre 22 (Socialistes du peuple et liste de l'Unité, ex-PC, à gauche ; Parti du peuple danois et Parti du progrès à l'extrême droite), les Danois ont autorisé la ratification du traité à une confortable majorité.

---

Inscrits :	3 996 333	
Votants :	3 046 781	76,2 %
Nuls :	56 494	1,9 %
Oui :	1 647 692	55,1 %
Non :	1 342 595	44,9 %

---

La participation a été inférieure de 11 points par rapport au dernier référendum européen. Le « non » l'a emporté dans les zones rurales ainsi qu'à Copenhague (*Libération*, 28, 29 mai 1998 ; *Le Monde*, 9, 28 et 30 mai 1998 ; *Courrier international*, 4 juin 1998 ; université d'Aarhus ; ambassade royale du Danemark).

179

---

\* Université de Poitiers.

## ÉTATS-UNIS

Mai à août 1998 : **Président**. Suite indirecte de l'affaire Paula Jones, actuellement classée, au cours de laquelle Monica Lewinski, ancienne stagiaire de la Maison-Blanche, avait été amenée à témoigner, le procureur indépendant Kenneth Starr enquête sur les relations privées entre le président Clinton et Monica Lewinski, l'objectif étant de démontrer que celui-là se serait rendu coupable de parjure, obstruction à la justice et subornation de témoins.

180 Le 4 juin, une Cour d'appel fédérale décide que les gardes du corps de Clinton doivent témoigner. Le 17 juillet, le Chief Justice Rehnquist estime, suite à une requête d'urgence du département de la Justice, que le témoignage des agents du *secrete service* ne causerait pas « un dommage irréparable » à la sécurité du président. Le 25 juillet, le procureur Starr émet une citation à comparaître à l'attention de Bill Clinton. C'est la première fois dans l'histoire qu'un président doit témoigner devant un grand jury. Celui-ci est composé de 23 citoyens ordinaires choisis au hasard des listes électorales de Washington. Le 4 août, le Chief Justice Rehnquist rejette l'appel introduit par la Maison-Blanche pour éviter à ses conseillers de témoigner. Enfin, le 17 août, le président Clinton témoigne devant le grand jury et sa déposition est transmise par circuit vidéo aux jurés. Il avoue une « relation qui n'était pas convenable ».

Le parallèle avec l'affaire du Watergate semble bien abusif, même si, en théorie, le président risque que le Congrès engage une procédure d'*impeachment* si l'obstruction à la justice est prouvée (*Libération*, 30-31 mai, 27, 29 juillet, 17 et 18 août 1998 ; *Le Monde*, 3, 6, 13, 28-

29 juin, 9, 26-27, 29, 30 juillet, 8, 16 au 21, 25, 29 août 1998).

## GRANDE-BRETAGNE

7 mai 1998 : **Londres, référendum**. Les Londoniens approuvent massivement la réforme proposée par le gouvernement Blair. Suite à une réforme de M<sup>me</sup> Thatcher, Londres était géré par une nébuleuse de *boroughs*. Désormais, l'élection d'un maire est rétablie. Il sera secondé par une assemblée de 25 membres.

Oui :	1 230 715	72 %
Non :	478 413	28 %
Nuls :	26 188	

La participation n'a été que de 34,6 % (*Libération*, 26 mars et 9-10 mai 1998 ; *Le Monde*, 31 mars et 8 mai 1998 ; *Survey of Current Affairs*, mai 1998).

22 mai, 25 juin et 1<sup>er</sup> juillet 1998 : **Irlande du Nord**. Le 22 mai, les Irlandais du Nord approuvent l'accord du 10 avril, dit du « Vendredi saint » par 676 966 voix (71,12 %) contre 274 879 (28,88 %). C'est le taux de participation « le plus élevé de mémoire d'homme » (ministre de l'Irlande du Nord) puisqu'il a été de 80,98 % (sur 1 175 741 inscrits). Mais 45 % des protestants ont voté contre l'accord, alors que 96 % des catholiques s'y montraient favorables.

Le 25 juin, ils élisent les 108 membres de l'assemblée semi-autonome au sein de laquelle les partis favorables à l'accord sont largement représentés. Le SDLP (23 %) avec 24 élus, l'UUP de David Trimble avec 28 élus, le Sinn Fein (17,6 %) avec 18 élus, l'Alliance avec 6 élus, le Parti unioniste progressiste avec 2 élus et la Coalition des femmes

avec 2 élus soutiennent l'accord de paix. Les 20 élus du DUP du pasteur Paisley, les 5 unionistes du Royaume-Uni et les 3 divers unionistes s'y opposent.

Le 1<sup>er</sup> juillet, David Trimble, 53 ans, chef du parti protestant UUP, et Seamus Mallon, SDLP, catholique, sont élus Premier ministre et vice-Premier ministre par 61 voix sur 108. Les 18 députés du Sinn Fein se sont abstenus pour ne pas gêner le nouveau Premier ministre.

Pour autant, la violence ne cesse pas en Ulster (*Le Figaro*, 29 juin et 2 juillet 1998 ; *Libération*, 23 mai, 25, 26 et 29 juin, 2 juillet 1998 ; *Le Monde*, 23 et 26 mai, 26, 28-29, 30 juin, 3 et 14 juillet 1998 ; *Courrier international*, 2 juillet 1998).

22 juillet 1998 : **Chambre des Lords.** Par 390 voix contre 122, les Lords rejettent un texte adopté par les Communes et abaissant à 16 ans, comme pour les hétérosexuels, le « droit de consentement » entre deux personnes du même sexe.

C'est la 31<sup>e</sup> fois que les Lords repoussent un projet de loi depuis l'arrivée au pouvoir de Tony Blair. Celui-ci envisage de supprimer les pairs héréditaires. Sur 1 134 Lords, 730 siègent à titre héréditaire (*Libération*, 9 juin 1998 ; *Le Monde*, 24 juillet 1998 ; *Courrier international*, 30 juillet et 20 août 1998).

## IRLANDE

22 mai 1998 : **Référendums.** L'accord du « Vendredi saint » est approuvé massivement par les Irlandais avec 94,4 %. Le « oui » a obtenu 1 401 919 suffrages, le « non », 83 145. La participation a été de 55,47 %. L'approbation implique la modification des articles 2 et 3 de la Constitution.

Le même jour les électeurs autorisaient la ratification du traité d'Amsterdam avec 61,7 % de « Oui » (*Libération*, 22 au 25 mai 1998 ; *Le Monde*, 22 au 26 mai 1998 ; *Courrier international*, 28 mai 1998 ; *The Times*, 25 mai 1998).

## JAPON

12 juillet 1998 : **Élections sénatoriales.** Le Parti libéral-démocrate (PLD), de nouveau au pouvoir depuis les élections législatives du 20 octobre 1996 (cf. *RE*, 81), perd la majorité des sièges renouvelables à la Chambre des conseillers (Sénat). Sur les 126 sièges à pourvoir (sur un total de 252), le PLD n'en obtient que 44, bien loin des 69 nécessaires pour gagner la majorité absolue qu'il ne détient plus depuis 1989 (cf. *RE*, 52). Avec 25,2 % des voix, il perd 17 sièges sur les 61 détenus et n'en a plus que 102 sur les 250 actuellement pourvus.

Les socialistes sont aussi les grands perdants de ces élections (-7 élus). Le parti Komei, qui avait repris son identité, régresse de 2 sièges et le Parti libéral ne progresse que d'un. Le Parti communiste, avec 15 sièges, apparaît comme le grand vainqueur puisqu'il a presque doublé sa représentation en gagnant 9 sièges et devient la deuxième force d'opposition. Le Parti démocratique, principale opposition, enregistre une progression inattendue de 9 sièges. Signe de la défiance à l'égard des partis, les indépendants gagnent 14 élus.

La participation a été de 58,8 % (*Le Figaro*, 11-12 et 13 juillet 1998 ; *Libération*, 11-12 juillet ; *Le Monde*, 9, 12-13 et 14 juillet 1998 ; ambassade impériale du Japon).

13 au 30 juillet 1998 : **Premier ministre.** A la suite de la sévère défaite électorale du PLD, le Premier ministre Ryutaro Hashimoto, en fonction depuis le 12 septembre 1997 (cf. *RE*, 84), démissionne. Keizo Obuchi, 61 ans, ministre des Affaires étrangères sans grand charisme, élu président du parti libéral-démocrate, lui succède.

La nouvelle Chambre des conseillers s'est opposée à cette nomination en se prononçant pour Naoto Kan, président du Parti démocrate, mais le vote d'investiture favorable de la Chambre des représentants, où le PLD est majoritaire (cf. *RE*, 81), s'impose à la Chambre haute (*Libération*, 14, 24 et 31 juillet 1998 ; *Libération*, 14, 25-26 juillet 1998 ; *Le Monde*, 15, 25, 31 juillet et 1<sup>er</sup> août 1998 ; *Courrier international*, 30 juillet 1998).

## PORTUGAL

28 juin 1998 : **Référendum.** Appelés à se prononcer sur la législation relative à l'interruption volontaire de grossesse, les 8,5 millions d'électeurs portugais se sont fortement abstenus. La participation n'a été que de 31,94 %, empêchant le résultat d'être validé, la participation devant être au minimum de 50 %. Le « Non » l'emporte avec 50,91 % contre 49,09 % au « Oui ».

Au vu de ce résultat, le Parti socialiste – au pouvoir – renonce à faire approuver au Parlement, en deuxième lecture, ce texte sur la dépenalisation de l'avor-

tement, le Premier ministre, catholique pratiquant, étant lui-même opposé à une modification de la législation actuelle.

Cette consultation illustre la division géographique du pays, le Nord se prononçant largement en faveur du « Non » et le Sud en faveur du « Oui » (*Le Figaro*, 29 et 30 juin 1998 ; *Libération*, 28 et 30 juin 1998 ; *Le Monde*, 30 juin 1998 ; *Courrier international*, 12 mars 1998).

## RUSSIE

23 août 1998 : **Premier ministre.** A la suite de la grave crise économique et financière, marquée par la dévaluation du rouble, le 17 août, Boris Nikolaïevitch Eltsine limoge le jeune Premier ministre Sergueï Kirienko, 36 ans, nommé le 23 mars et difficilement confirmé par la Douma (cf. *RE*, 86). Il nomme Viktor Stepanovitch Tchernomyrdine, 60 ans, qui avait été révoqué en mars. Cette décision fragilise considérablement le président russe, ce que ne manque pas de démontrer la Douma en refusant d'approuver la nomination du nouveau Premier ministre par 253 voix contre 94. On sait que la nomination peut être soumise trois fois au vote de la Chambre. En cas d'échec, le président dissout la Douma. En mars, la menace de dissolution avait eu raison de l'opposition des députés (*Libération*, 24, 25 août et 1<sup>er</sup> septembre 1998 ; *Le Monde*, 25, 26 août, 1<sup>er</sup> et 2 septembre 1998 ; *Courrier international*, 27 août 1998).